



Bureaux du développement de l'emploi

Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) possède plusieurs bureaux d'emploi dans la province pour aider les citoyens du Nouveau-Brunswick à atteindre leurs objectifs d'emploi et les employeurs à combler leurs besoins en ressources humaines. Cette fiche d'information décrit certains des programmes et services qui sont offerts. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre bureau local.



http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education_postsecondaire_formation_et_travail/Personnes/content/BureauxDuDeveloppementDeLEmploi.html



Services d'aide à l'adaptation

Les Services d'aide à l'adaptation, composante du Programme des services d'emploi, sont une mesure retenue par le Ministère pour encourager, appuyer et faciliter les stratégies en matière de gestion des ressources humaines, notamment la recherche et l'analyse du marché, et l'adaptation de la main-d'œuvre.

http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education_postsecondaire_formation_et_travail/services/services_renderer.16956.html

L'un des conseillers en programmes et services peut apporter de l'aide à la **formation de la main-d'œuvre** aux entreprises et organisations afin de former des candidats à un poste disponible dans leur entreprise ou améliorer les compétences des employés en poste. Les employeurs devraient communiquer avec un conseiller en programmes de leur région pour obtenir plus de renseignements sur tous les services de soutien aux employeurs qui sont offerts.

Programme pilote en matière d'immigration au Canada atlantique (PPICA)

Ce projet pilote est un programme d'immigration de trois ans, tributaire des employeurs, dont le but est d'attirer et de fidéliser des personnes de talent venant de partout dans le monde, tout en appuyant la croissance démographique et en palliant les pénuries de travailleurs. Il permettra à 2 000 immigrants de plus et leur famille de s'établir dans les quatre provinces de l'Atlantique, ce qui est un élément clé de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique et du Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick.



http://www.welcomenb.ca/content/wel-bien/fr/Employeurs/content/Programme_pilote_en_matiere_dimmigration_au_Canada_atlantique.html



Accroissement de l'emploi

La composante Bonification salariale à l'employeur du programme Accroissement de l'emploi constitue un effort conjoint visant à permettre à nos clients, les Néo-Brunswickois sans emploi, d'entrer en communication avec des employeurs. Le programme établit des relations employeur-employé qui permettent à nos clients sans emploi d'acquérir des compétences menant à un emploi à temps plein et durable. Cette composante vise également à favoriser l'embauche des membres de certains groupes.

http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.6935.html

Compétences essentielles au travail



Le programme Compétences essentielles au travail (CET) a pour but d'aider les adultes qui ont un emploi ou qui sont à la recherche d'un emploi et qui ont besoin de compétences essentielles supplémentaires pour réussir. Il est également offert aux employeurs qui font face à des pénuries de main-d'œuvre qualifiée et qui ont besoin de soutien en matière de recrutement. Les cours sont offerts gratuitement aux adultes qui sont des résidents du Nouveau-Brunswick.

[http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.200971.Workplace_Essential_Skills_Program_\(WES\).html](http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.200971.Workplace_Essential_Skills_Program_(WES).html)

Stade d'emploi étudiant pour demain (SEED)



Le programme SEED finance la création de possibilités d'emplois pour les étudiants du postsecondaire pendant les mois d'été. Il offre aux étudiants sélectionnés un emploi d'été d'une durée maximale de 14 semaines auprès d'un employeur du Nouveau-Brunswick entre le 30 avril et le vendredi qui suit la fête du Travail.

http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.17156.html

Fonds d'emploi pour les jeunes (FEJ)

Le FEJ offre un point d'entrée menant à un emploi à long terme aux personnes sans emploi âgées de 18 à 29 ans qui doivent acquérir l'expérience professionnelle définie dans le cadre de leur plan d'action-emploi. Le jeune qui travaille auprès d'un employeur peut acquérir de l'expérience de travail et des compétences grâce à la formation, au mentorat et à l'encadrement de base que l'employeur lui fournit.



http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.201375.Youth_Employment_Fund.html

Initiative d'une promesse d'emploi



La rétention de nos jeunes professionnels fait partie d'une série de stratégies qui visent à rebâtir le Nouveau-Brunswick afin d'accélérer notre croissance économique et de nous assurer une meilleure qualité de vie. Pour atteindre cet objectif, par l'intermédiaire de ses programmes d'emploi, le gouvernement du Nouveau-Brunswick verse une bonification salariale améliorée aux employeurs qui offrent à des finissants récents un emploi dans leur domaine d'études.

http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.201311.html

Services de soutien à l'emploi et à la formation (SSEF)

Le volet Services de soutien à l'emploi et à la formation (SSEF) du programme Services d'emploi offre des services de soutien aux Néo-Brunswickois faisant l'objet d'une gestion de cas et ayant un handicap physique, intellectuel, psychiatrique, cognitif ou sensoriel permanent afin qu'ils puissent participer à des activités de formation ou profiter de possibilités d'emploi.



http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.17056.html